

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOTRE RÉALITÉ DE PRODUCTEUR AGRICOLE

En assurant tous vos emprunts avec l'**Assurance prêt**, l'**Assurance marge de crédit** et l'**Assurance solde de crédit-Affaires**, votre directeur de comptes agricoles vous permettra de protéger la santé financière de votre entreprise.

De plus, il vous dirigera vers un **conseiller en sécurité financière**¹ pour une analyse complète de vos besoins d'assurance vie, santé et invalidité. Grâce aux solutions que cet expert vous proposera vous bénéficierez notamment des avantages suivants en matière d'assurance invalidité :

- une tarification privilégiée pour les producteurs agricoles;
 - la possibilité de transférer des dépenses d'amortissement dans votre revenu assurable afin d'obtenir une rente plus élevée.

POUR VOUS GUIDER, VOUS PROTÉGÉR ET VOUS SOUTENIR

À titre d'assureur, Desjardins Sécurité financière en fait plus pour vous. Grâce à notre Programme GPS, nous vous accompagnons en cas de besoin et vous offrons une aide qui pourrait être fort utile le moment venu !

Le Programme GPS comprend une gamme complète de services d'assistance qui vous accompagnent dans chacune des étapes importantes de votre vie. Ces services sont confidentiels, offerts sans frais supplémentaires et accessibles en tout temps et ils n'ont pas d'incidence sur votre prime d'assurance.

Pour obtenir plus d'information et de détails sur les services du Programme GPS, veuillez consulter notre site Internet, à l'adresse desjardins.com/programmegps.



Un patrimoine à protéger

Le décès ou l'invalidité du propriétaire de la ferme, du conjoint, d'un associé ou de la relève familiale peut compromettre sérieusement les opérations d'une entreprise et détruire un patrimoine agricoleurement acquis au fil des ans.

Votre centre financier aux entreprises ou votre caisse Desjardins vous aidera à protéger vos avoirs. Adressez-vous à votre directeur de comptes agricoles pour en savoir plus.



Coopérer pour créer l'avenir

desjardins.com

^{MD} Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Bolland Enviro100

4200F (12-09)

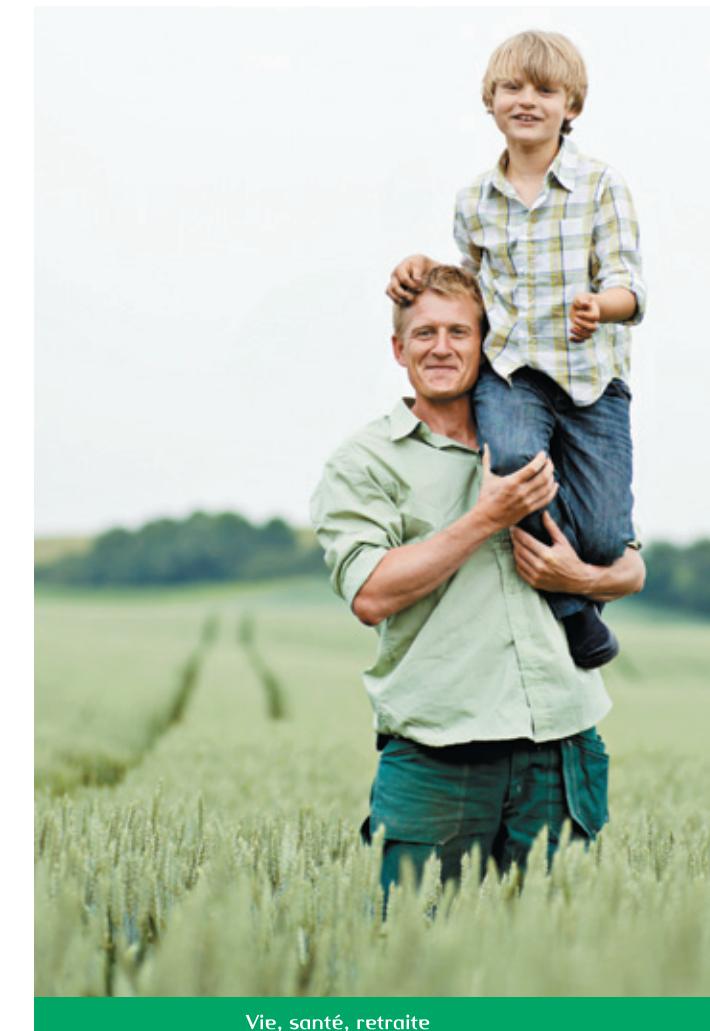


Desjardins & Cie

ASSURANCE DE PERSONNES POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES



Coopérer pour créer l'avenir



Vie, santé, retraite

¹ Employé de Desjardins Sécurité financière, cabinet de services financiers

PROTÉGEZ VOS AVOIRS POUR MIEUX RÉCOLTER

En tant que producteur agricole, vous savez combien votre entreprise repose sur vous et sur vos partenaires. Avez-vous pensé à ce qui adviendrait de vos projets si vous étiez victime d'un accident ou d'une maladie ou si un de vos associés devenait invalide, décédait ou quittait votre entreprise ? Cela pourrait compromettre sérieusement les opérations de votre exploitation et sa rentabilité, en plus de détruire un patrimoine chèrement acquis.

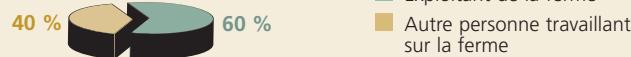


VOUS PENSEZ QUE ÇA N'ARRIVE QU'AUX AUTRES ?

On pense souvent que les accidents et la maladie, ça n'arrive qu'aux autres. Mais savez-vous que les producteurs agricoles sont davantage exposés aux accidents que les autres travailleurs et que la maladie peut frapper tout le monde ? Voici quelques statistiques qui font réfléchir.

Les exploitants agricoles sont les travailleurs exposés aux risques d'accidents mortels les plus élevés. Dans 60 % des cas, la victime est l'exploitant de la ferme.

Victime d'un accident mortel



Source: Programme canadien de surveillance des blessures associées à des activités agricoles.

Vingt-six accidents en moyenne par semaine sur les fermes... voilà le terne bilan du secteur en matière d'accidents du travail.

Source: CSST.

Deux Canadiens sur cinq seront atteints d'un cancer au cours de leur vie.

Source: Société canadienne du cancer.



76 % des Canadiens ne savent pas qu'il existe de l'assurance pour couvrir les coûts liés aux soins de santé.

Source: Sondage national sur la santé et la sécurité financière de Desjardins Sécurité financière, réalisé par SOM Recherches et Sondages, 2003.



PRÉVOYEZ LES IMPRÉVUS, POUR RÉCOLTER LE FRUIT DE TOUTE VOTRE VIE

Heureusement, votre directeur de comptes agricoles Desjardins vous donne accès à un ensemble de protections qui vous aideront à faire face aux répercussions financières d'un accident, d'une maladie ou d'un décès.

PRÉSERVEZ CE QUI EST IMPORTANT POUR VOUS

La continuité de l'exploitation de votre ferme

Quoi qu'il arrive, votre entreprise doit pouvoir:

- continuer de rembourser ses emprunts, à la suite d'une invalidité ou d'un décès;
- remplacer le revenu manquant lié à un accident;
- obtenir les sommes nécessaires au paiement des frais d'affaires;
- faire face au décès d'une personne clé.

Votre qualité de vie

Un accident ou une maladie peut vous occasionner des frais personnels importants et avoir un impact majeur sur votre niveau de vie. Vous devez être en mesure de:

- composer avec les dépenses additionnelles engendrées par votre état de santé (frais de traitements et d'hospitalisation, coûts liés à l'adaptation de votre véhicule ou de votre résidence, etc.);
- maintenir votre qualité de vie en cas de maladie grave (soins et services à domicile).

Le transfert de votre entreprise vers vos enfants ou des personnes de confiance

Les protections d'assurance peuvent faciliter le transfert de votre entreprise à un de vos partenaires ou à vos héritiers, en vous procurant les fonds nécessaires pour:

- la mise en application d'une convention de rachat de parts d'associés;
- le paiement de l'impôt et des frais importants liés au transfert, à la suite d'un décès.

L'équité sur le plan familial

L'assurance vie vous permet aussi d'être équitable envers chacun de vos héritiers en prévoyant:

- le versement d'une somme au dernier conjoint survivant;
- le legs d'un montant d'assurance à vos enfants, y compris ceux qui ne prendront pas la relève de l'entreprise familiale.